

Info travaux

MERIGNAC Avenue du Président René Coty

Madame, Monsieur,

Bordeaux Métropole va démarrer le réaménagement de l'avenue du Président René Coty (du giratoire de la rue Gustave Flaubert jusqu'au giratoire de l'avenue du Maréchal Leclerc) **à compter du lundi 31 août 2026 et pour une durée de quatre mois environ.**

Les travaux de réaménagement consistent à :

- Rénover l'éclairage public, via un réseau moins énergivore, plus robuste et plus efficient,
- Réaménager les trottoirs nord et sud aux normes d'accessibilité piétonnes et à la loi handicap,
- Aménager des espaces verts et planter des arbres entre les trottoirs et la chaussée,
- Créer un accès définitif au parking du Complexe Sportif Evolutif Couvert (COSEC) Léo Lagrange,
- Aménager des continuités piétonnes et cyclables conformes aux nouvelles normes en vigueur,
- Aménager un nouveau terminus et deux quais bus TBM, aux normes handicap, avec abri voyageurs, un dans chaque sens de circulation.

Mesures de circulation :

- **Sens unique du giratoire Flaubert vers le giratoire Leclerc,**
- **Stationnement interdit dans l'emprise des travaux,**
- **Un accès piéton sera maintenu via un trottoir fléché pendant toute la durée des travaux,**
- **Les cyclistes sont déviés par les voies adjacentes ou maintenus dans la circulation,**
- **La vitesse sera réduite à 30km/h pour la sécurité des ouvriers, usagers et riverains,**

Veuillez trouver ci-après le plan de circulation de la première phase concernant le trottoir SUD.
Le détail des phases suivantes vous sera communiqué ultérieurement par courrier.

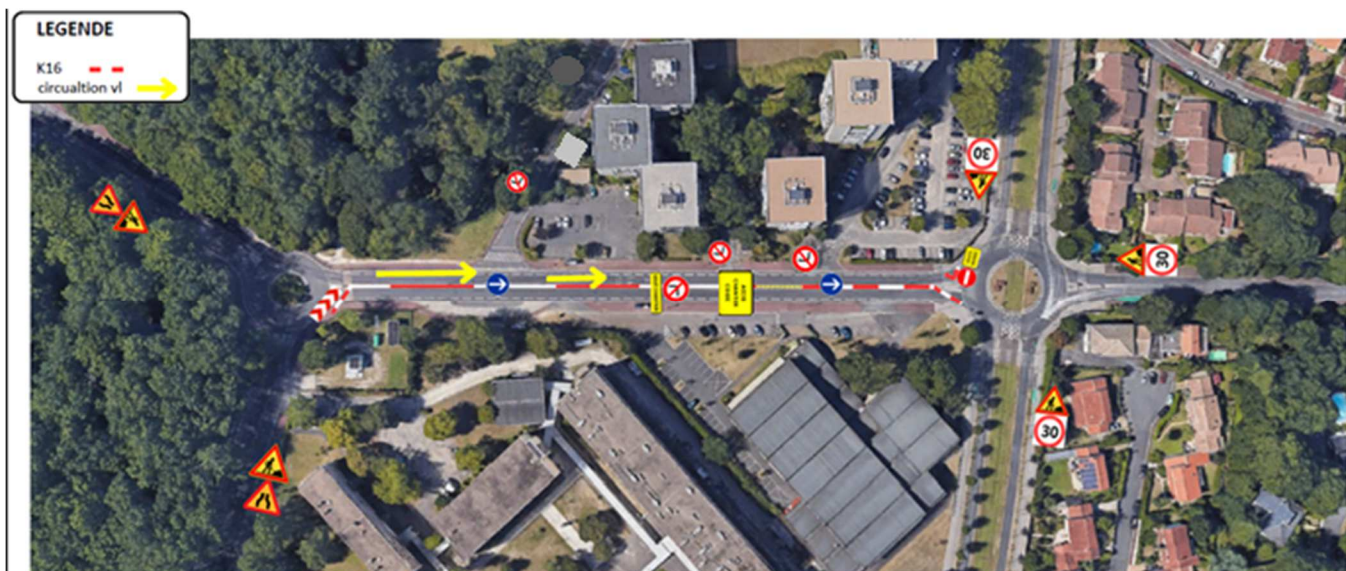
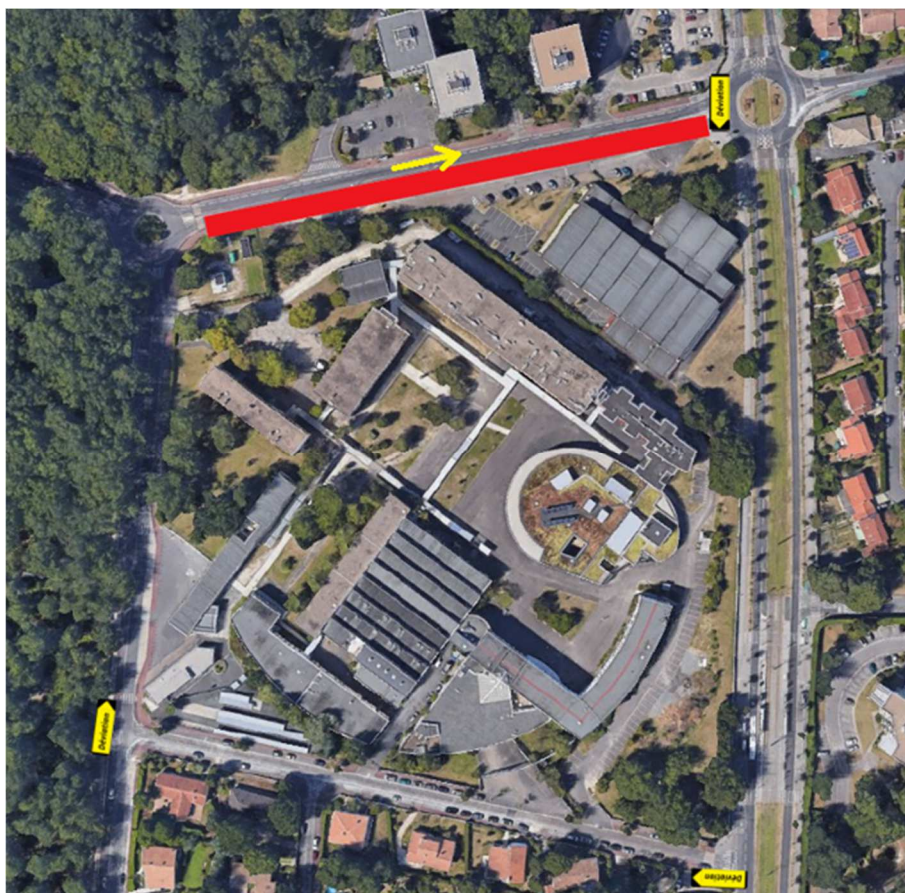
Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Pour toutes questions liées au déroulement de ces travaux, vous pouvez contacter le Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, au 05 57 20 98 41 / 05 57 20 98 15
Bâtiment Pégase 10/12, avenue des Satellites – 33185 LE HAILLAN

Merci de votre compréhension

Info travaux

Phase 1 – de septembre jusqu'à mi-octobre



(Plans donnés à titre indicatif)

- L'avenue du Président René Coty est en sens unique de l'ouest vers l'est,
- La rue Pablo Picasso reste accessible ainsi que les accès la résidence Le Club,
- Les tournes à droite via les accès au Club sont interdits,
- Le tourne à gauche via l'accès au COSEC Léo Lagrange est interdit.